

## Jusqu'à 6 000 € de réduction d'impôts immédiate

Le FIP Hexagone Croissance 2 offre une réduction immédiate de l'impôt sur le revenu portant sur 25 % des sommes investies. Cette réduction s'applique jusqu'à 12 000 € de souscription pour une personne seule et 24 000 € pour un couple. A la sortie, les plus-values éventuelles sont exonérées de l'impôt, hors prélèvements sociaux (CSG, CRDS). Ces avantages sont soumis à certaines conditions, dont la conservation des parts pendant 8 ans et demi au maximum (dans l'hypothèse de la prolongation éventuelle de 18 mois et hors conditions spécifiées au 2.06 du règlement). Ils sont cumulables avec ceux liés aux FCPI.

## Financer le développement et la transmission de PME non cotées

Les FIP, créés en 2003, contribuent à financer le développement des PME françaises non cotées, et encouragent leur transmission à de nouvelles générations de dirigeants d'entreprise. Pour l'investisseur, le financement de ces opérations offre un potentiel rendement-risque attractif étant néanmoins entendu qu'il s'agit d'un Fonds à risques. Cet investissement comportera en effet certains éléments de risque (absence de liquidité, investissement dans des sociétés en croissance).

## Une dimension nationale

Les FIP (Fonds d'Investissement de Proximité) sont investis pour au moins 60 % dans des PME non cotées appartenant à une zone d'investissement composée de trois régions limitrophes.

Le FIP Hexagone Croissance 2 investira au moins 60 % de son actif dans une zone représentant plus de 60 % de l'activité du capital investissement en France\*. Le solde sera investi dans les autres régions françaises.

Grâce à cette orientation, Hexagone Croissance 2 pourra être totalement consacré au financement du développement et de la transmission de PME, dans l'ensemble des régions françaises.

## Une équipe compétente et dynamique

Avec 250 millions d'euros levés en huit ans, Turenne Capital Partenaires est une des plus importantes sociétés indépendantes pour la gestion de fonds de capital investissement destinés aux particuliers. Son équipe de gestion est constituée de sept professionnels, cumulant plus de 50 années d'expérience dans le capital investissement.

### L'ÉQUIPE DE GESTION DU FIP HEXAGONE CROISSANCE 2 EST CONSTITUÉE DE :

- **FRANÇOIS LOMBARD** (ESSEC - MBA Wharton)  
Avant de fonder Turenne Capital Partenaires, François Lombard a dirigé une première société de gestion de fonds de Capital Investissement, a participé à la création de CDC Participations et a exercé des fonctions à la Banque Mondiale, à Washington. Il a par ailleurs siégé au conseil de l'Association Européenne du Capital Investissement.
- **HUBERT MICHALOWSKI** (Ingénieur Arts & Métiers, IAE Aix)  
Avant de rejoindre Turenne Capital Partenaires, Hubert Michalowski a effectué l'essentiel de sa carrière dans le domaine du capital investissement au sein des groupes bancaires Crédit du Nord et Natexis-Banques Populaires.
- **MARC MENEAU** (ESSEC, DEA de modélisation et analyse quantitative)  
Marc Meneau a tout d'abord été contrôleur financier chez Poclair Hydraulics en Moravie. Il entre ensuite chez Roland Berger & Partner à Paris comme consultant en stratégie. C'est après avoir créé une société éditeur de logiciel de couponing électronique qu'il rejoint l'équipe de Turenne Capital Partenaires.
- **FRANÇOIS GERBER** (ESSEC)  
François Gerber a travaillé précédemment en tant qu'analyste spécialisé sur les transactions franco-allemandes en fusions et acquisitions à Francfort. Il a par ailleurs effectué des missions de commissariat aux comptes et aux apports au sein du cabinet Salustro Reydel à Paris.
- **ANTOINE HERBINET** (Dauphine - MSG et Master Affaires Internationales)  
Antoine Herbinet a travaillé précédemment comme contrôleur de gestion au sein du groupe Lafarge à Francfort. Il a également une expérience en tant qu'analyste dans un fonds de capital risque.
- **FRANÇOIS PICARLE** (Ingénieur Ecole Supérieure d'Optique - IAE Paris)  
François Picarle a travaillé précédemment chez Valeo comme ingénieur R&D au sein de la branche Lighting Systems. Il a également plusieurs expériences d'ingénieur - chercheur au NASA Goddard Space Flight et au NIST de Washington DC.

Comme tous les FIP, le FIP Hexagone Croissance 2 est un investissement à long terme, en actions, dans des sociétés non cotées ayant un degré de risque. Il est conseillé aux souscripteurs d'y consacrer un montant limité de leurs actifs.

\* Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes

## Le FIP Hexagone Croissance 2

est conçu pour permettre aux particuliers d'investir dans le développement et la transmission de PME non cotées régionales situées sur l'ensemble du territoire français.



# Processus d'investissement et de cession

1

## Investissements cibles

**STADE DE DÉVELOPPEMENT** : investissements dans le développement et la transmission de PME présentant un chiffre d'affaires significatif (généralement compris entre 1 M€ et 40 M€).

**SECTEURS** : diversifiés, comme par exemple les services aux entreprises, l'industrie, la distribution spécialisée, les technologies ou la santé.

**OPÉRATIONS TYPES** : capital développement, capital transmission.

2

## Accès aux dossiers

**PRINCIPALES SOURCES DE DOSSIERS** :

- la recherche active par l'équipe d'investissement,
- la prise de contacts spontanée par les entrepreneurs,
- les leveurs de fonds,
- les sociétés de Bourse,
- les relations de l'équipe de Turenne Capital.

3

## Étude du dossier et investissement

**DURÉE DE L'ÉTUDE** : en général, environ 2 à 6 mois séparent le début de l'étude de l'investissement. Le processus est divisé en quatre étapes successives, le passage à l'étape supérieure étant décidé par le comité compétent.

**ÉLÉMENTS ÉVALUÉS** : expérience du management, perspectives de développement, équilibre financier, rentabilité, facteurs de risques et valeur stratégique de l'entreprise.

**ORGANISATION** : étude réalisée par une équipe projet, décision prise par le Comité de Direction, après consultation du Comité d'Investissement, constitué de chefs d'entreprises et d'experts dans leurs secteurs.

**INVESTISSEMENT** : les montages visant à protéger l'investissement sont privilégiés.

4

## Accompagnement de la participation

**SUIVI** : Turenne Capital Partenaires assure un suivi régulier des participations. Selon les cas, un siège aux conseils est réservé à un représentant de la société de gestion.

**PRÉPARATION DE LA SORTIE** : dès l'investissement, le calendrier de la sortie est discuté avec les dirigeants. Par la suite, en liaison avec ces derniers et les autres actionnaires, Turenne Capital Partenaires prépare les sorties avec l'appui de cabinets de fusions-acquisitions, qui peuvent identifier des acquéreurs potentiels.

5

## Sortie

**PRINCIPALES SORTIES POSSIBLES** :

- cession à un acteur industriel,
- cession à un fonds d'investissement,
- introduction en Bourse.

Tableau récapitulatif des Frais

Nature des frais ou rémunération	Base de calcul	Taux ou montants annuels	Périodicité de prélèvement (prorata temporis)	Bénéficiaire
Droits d'entrée	Montant des souscriptions	5 % au plus	Une fois, à la souscription	Prestataires externes
Frais de gestion de la Société de Gestion	Actif Net du Fonds à la fin de l'exercice	3,5 % net de toutes taxes	Acomptes trimestriels	Turenne Capital Partenaires
Frais divers plafonnés	Coûts réels	Plafonnement à 0,80 % net de toutes taxes de l'Actif Net du fonds	A la facturation	Prestataires externes
Frais d'opérations réalisées	Coûts réels	Plafonnement à 0,80 % net de toutes taxes du montant net des souscriptions	A la facturation	Prestataires externes
Frais de constitution	Montant total des Parts A	1 % net de toutes taxes	Au fil des souscriptions	Turenne Capital Partenaires
Commission de cession des parts (en cas d'intermédiation de la société de gestion)	Montant du prix de cession	Au maximum égale à 5 % net de toutes taxes	Une fois à la cession	Turenne Capital Partenaires